



Impacts zootechniques et socio-économiques de la FCO dans les Hautes-Alpes

Janvier 2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
HAUTES-ALPES

Introduction

Les techniciens du pôle élevage de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes ont mené une enquête auprès des exploitations du département touchées par la Fièvre Catarrhale Ovine 8 (FCO-8). Les objectifs de cette enquête étaient de :

- Repérer les éleveurs en grande difficulté et les orienter vers un accompagnement approprié.
- Identifier les problématiques et les besoins rencontrés par les éleveurs.
- Comprendre comment la FCO-8 s'est manifestée sur le territoire et évaluer son impact socio-économique.

1. Méthode et échantillon

Les enquêtes ont été réalisées par téléphone ou en présentiel, entre le 1er octobre 2024 et le 30 novembre 2024. Elles ont pris la forme d'entretiens semi-directifs d'une durée de 20 à 30 minutes, basés sur une trame commune à tous les techniciens. Les discours et données quantitatives ont été consignés et analysés à l'aide d'un tableur.

L'échantillon a été constitué à partir de la liste des foyers de FCO-8 des Hautes-Alpes fournie par la DDETSP 05, régulièrement mise à jour durant la période d'enquête. Cette liste comptait 181 exploitations infectées au 5 novembre 2024. 100 éleveurs ont été contactés (55 % des exploitants infectés), et 95 ont participé à l'enquête (52 %). L'échantillon se compose de 35 élevages bovins et 60 élevages ovins.

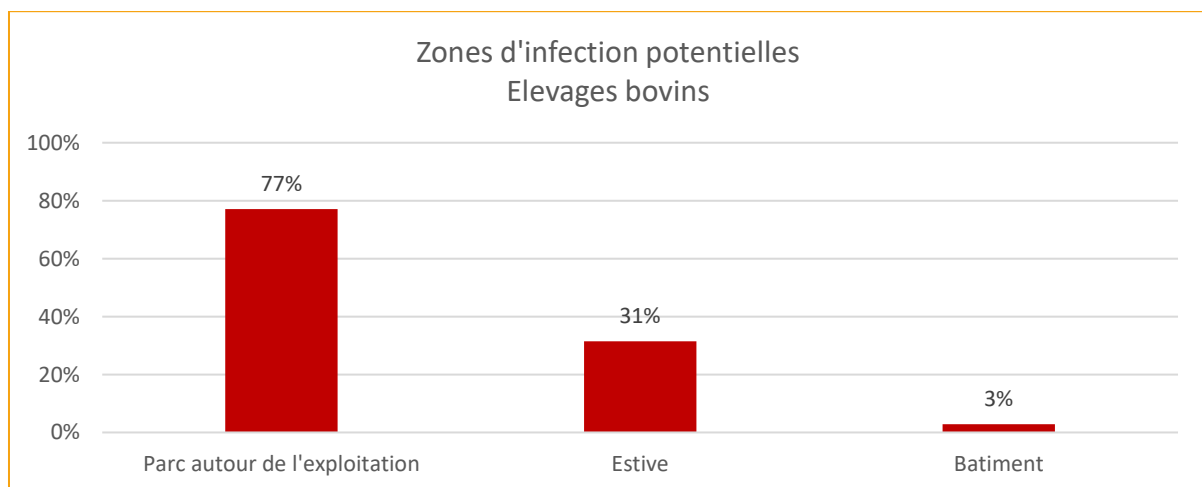
2. Résultats

2.1. Caractéristiques de la FCO-8 sur le territoire

2.1.1. Circonstance des infections FCO-8

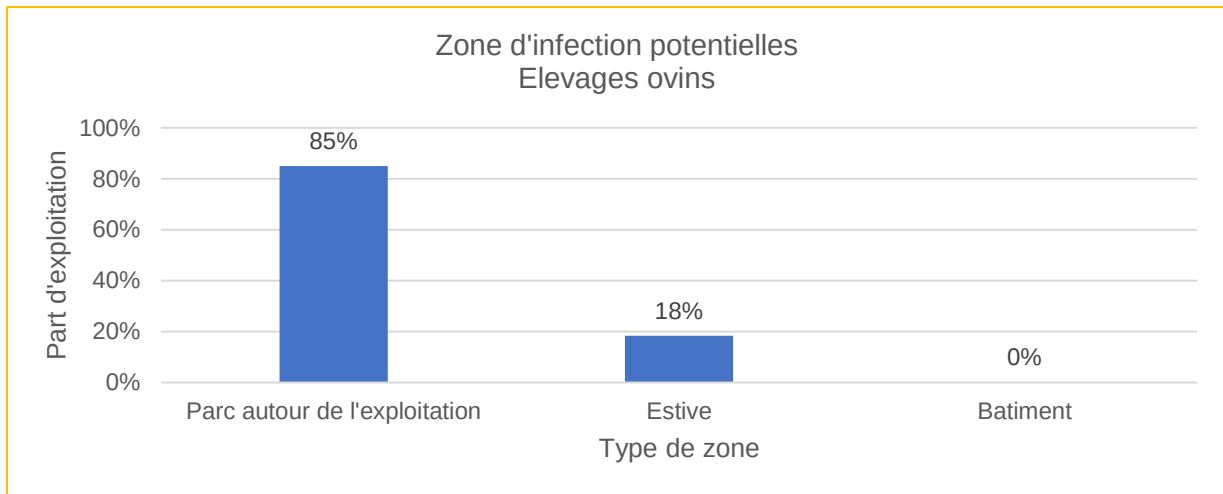
Les éleveurs ont été questionné sur les circonstances de l'infection de leurs animaux.

Concernant l'état du troupeau au moment de l'infection, il n'y a pas de discours homogène. La FCO-8 a touché à la fois des animaux jugés en mauvais et en bon état par les éleveurs, sans distinction, y compris dans leur capacité à s'en remettre.



En ce qui concerne la localisation des contaminations en élevage bovin, d'après les témoignages des éleveurs, la majorité des cas de FCO-8 (77 %) auraient été contractés sur

des parcelles autour de l'exploitation, tandis que 31 % des contaminations auraient eu lieu en estive. Certaines exploitations ont rapporté des cas de contamination sur des lots différents, à la fois en estive et sur leurs parcelles. Un seul éleveur a signalé un cas de contamination qui aurait eu lieu à l'intérieur d'un bâtiment.



Dans les élevages ovins, les résultats sont relativement similaires, avec 85 % des contaminations survenant autour de l'exploitation et 18 % en estive. La plus faible proportion de contaminations en estive pourrait s'expliquer par les barrières thermiques associées à l'altitude, les alpages ovins étant généralement situés à des altitudes plus élevées que ceux des bovins.

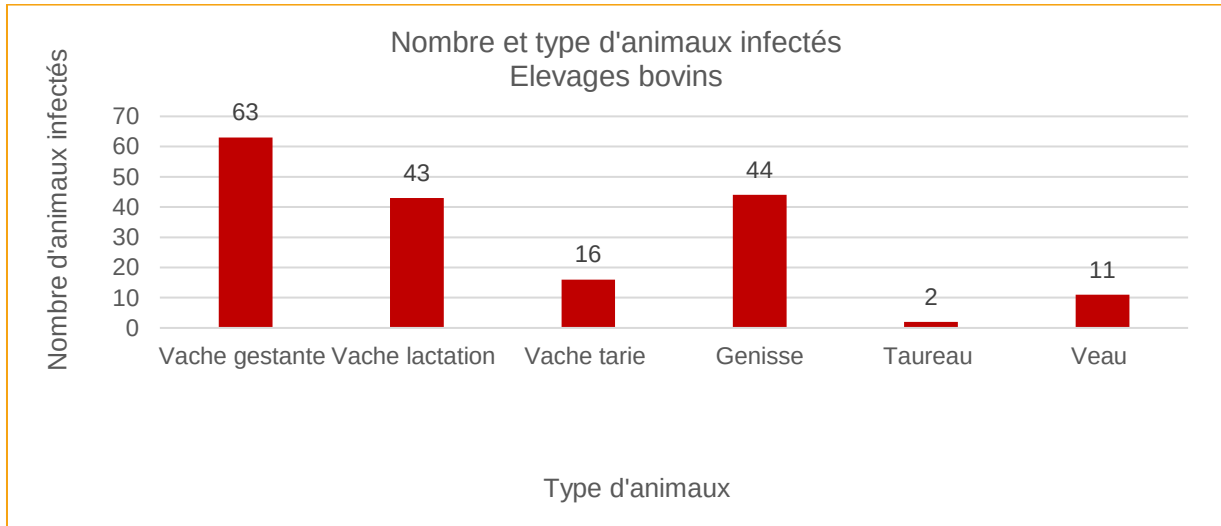
2.1.2. Impact de la FCO-8 sur la santé des animaux

Les symptômes les plus fréquemment rapportés par les éleveurs bovins incluent la faiblesse, la perte d'état, l'inflammation et les lésions sur les trayons, les difficultés respiratoires, l'inflammation des articulations entraînant des boiteries, ainsi que l'inflammation et les lésions du mufle, accompagnées de fièvre. Cependant, tous les animaux infectés ne présentent pas l'ensemble de ces symptômes, et certains animaux testés positifs n'ont montré aucun symptôme. D'après les éleveurs, la majorité des animaux semblent se rétablir en une à deux semaines, bien que pour quelques cas, les symptômes puissent persister au-delà de cette période.

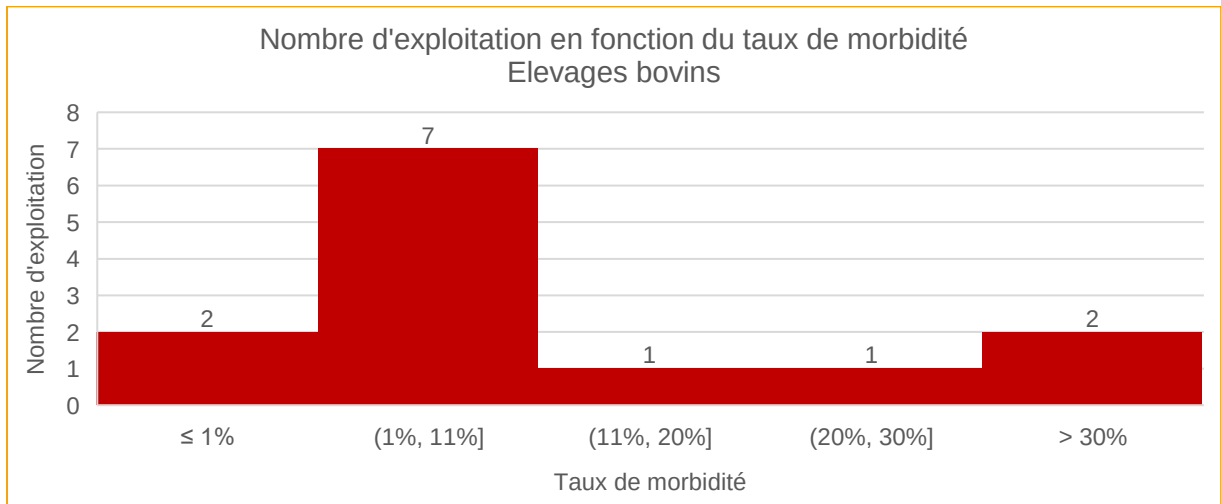
Dans les élevages ovins, les symptômes les plus fréquemment cités incluent des animaux maigres et abattus, des œdèmes de la face, une hypersalivation, ainsi que des membres et pieds inflammés, conduisant à des boiteries. Pour les brebis qui n'ont pas survécu, la mort est survenue dans les 2 à 3 jours suivant la découverte des symptômes par l'éleveur. Les autres animaux ont pu se remettre de la maladie, mais se trouvaient dans un état moyen dans la majorité des cas lors de notre enquête.

2.1.3. Taux de morbidité de la FCO-8

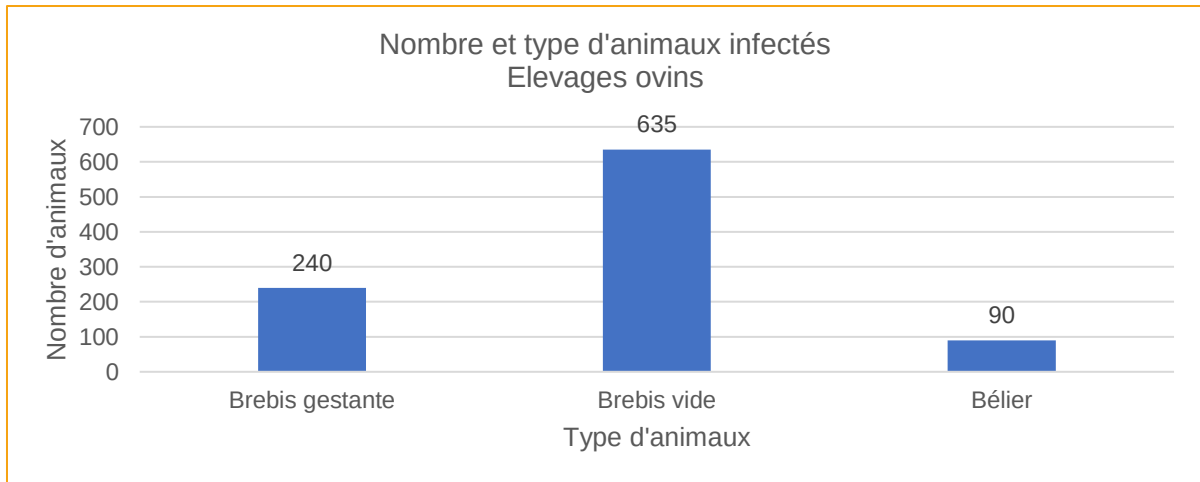
Le taux de morbidité que nous avons observé est indicatif, car seuls les animaux déclarés touchés par l'éleveur, ceux présentant des symptômes visibles, ont été pris en compte. Il est probable qu'une proportion importante d'animaux infectés n'ait pas été détectée, notamment en élevage ovin, où la surveillance de tous les animaux est plus difficile. De plus, dans certaines exploitations, la maladie était encore en progression au moment de notre appel, et d'autres animaux ont pu contracter la maladie ultérieurement.



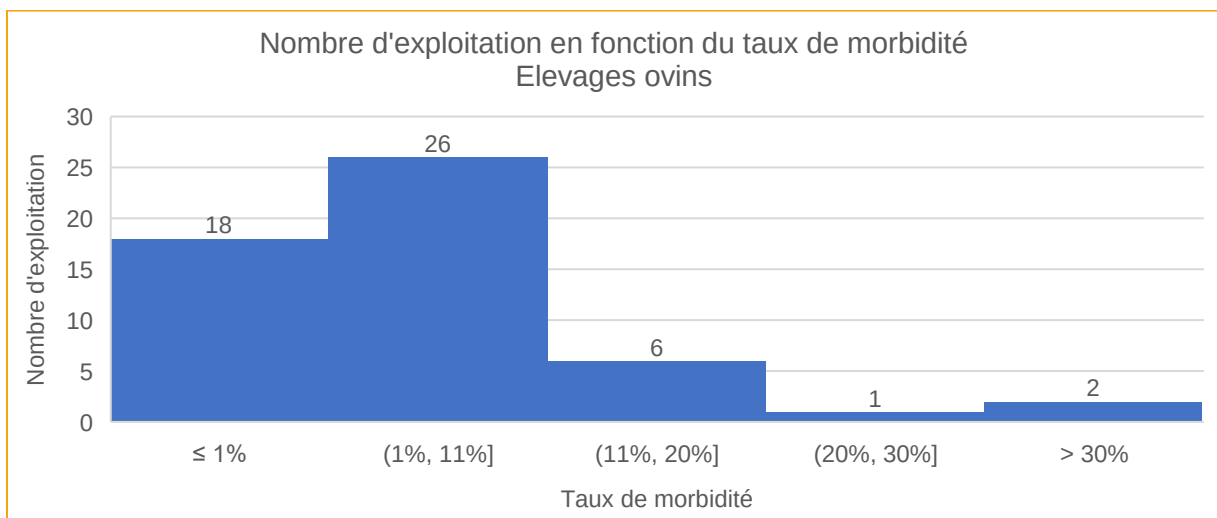
Dans les élevages bovins de notre échantillon, les vaches gestantes, suivies des jeunes adultes (génisses et broutards), ainsi que les vaches en lactation, ont été les plus touchées par la maladie.



Nous avons calculé la morbidité chez les adultes et jeunes adultes (veaux exclus) uniquement pour les exploitations dont l'effectif est connu (13 fermes sur 35). Sur cet échantillon, nous observons une forte variabilité du taux de morbidité. La majorité des exploitations présentent un taux de morbidité compris entre 11 % et 20 %, avec une moyenne de 11 %. Deux exploitations n'ont pas enregistré d'adultes infectés, tandis que deux autres ont atteint des taux de morbidité de 35 % et 40 % sur des troupeaux d'une vingtaine de têtes.



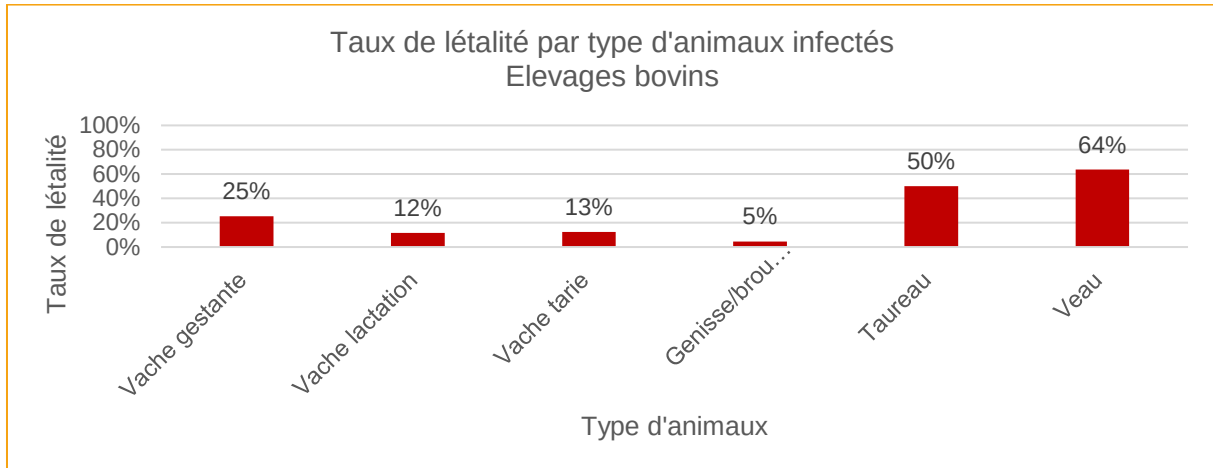
Dans les élevages ovins, ce sont les brebis vides qui ont le plus été infectées par la maladie, probablement car elles sont proportionnellement plus nombreuses que les brebis gestantes à cette période de l'année. Les béliers, plus fragiles et restant souvent sur l'exploitation durant la période estivale, ont été plus exposés à la maladie. Par rapport au nombre de bélier dans les élevages (en générale, 1 bélier pour 50 brebis) ils sont proportionnellement plus représentés dans notre échantillon (1 bélier infecté pour 10 brebis infectés).



Nous avons pu calculer le taux de morbidité pour 52 exploitations sur 60. Là encore, une grande variabilité des résultats a été observée. Il est important de rappeler que la détection et le comptage des animaux malades sont compliqués en élevage ovin, surtout lorsque la contamination a eu lieu en estive. Certains animaux, présentant peu de symptômes, ont pu ne pas être pris en compte par les éleveurs. Plus de 75 % des exploitations ont un taux de morbidité inférieur à 11 %, avec une moyenne de 5 %. Cependant, trois exploitations ont enregistré des taux de morbidité supérieurs à 20 %, dont une atteignant le maximum de 44 %.

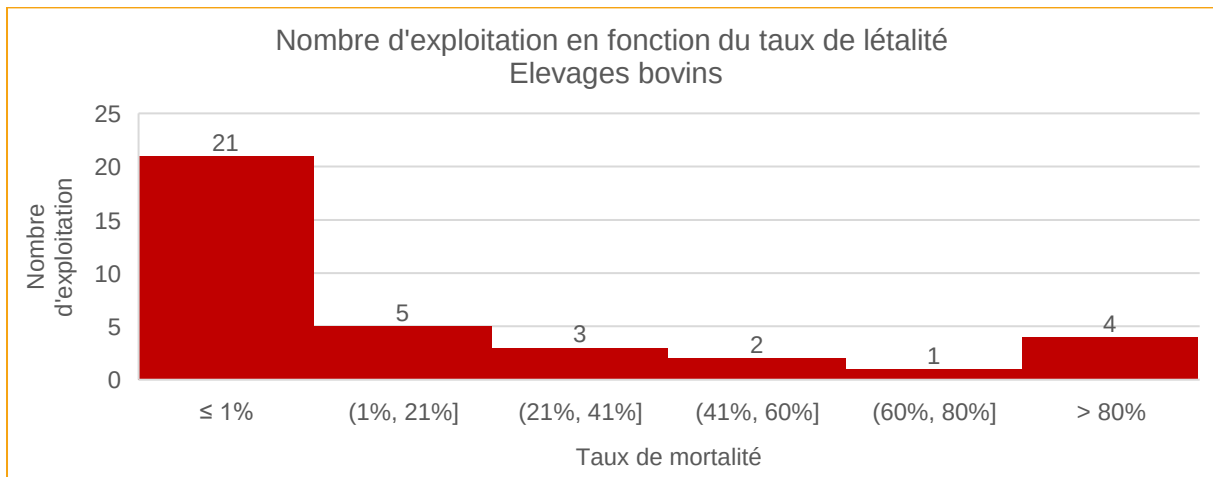
2.1.4. Taux de mortalité et avortement liés à la FCO-8

Malgré les soins prodigués, la FCO-8 a entraîné des pertes importantes dans les élevages. Nous avons calculé deux indicateurs pour appréhender la mort des animaux dans les élevages : létalité et mortalité. Le taux de létalité exprime le nombre d'animaux morts de la maladie par rapport au nombre d'animaux déclarés infectés par les éleveurs. Le taux de mortalité reflète le nombre d'animaux morts de la maladie rapporté à l'ensemble du cheptel adulte de l'exploitation.



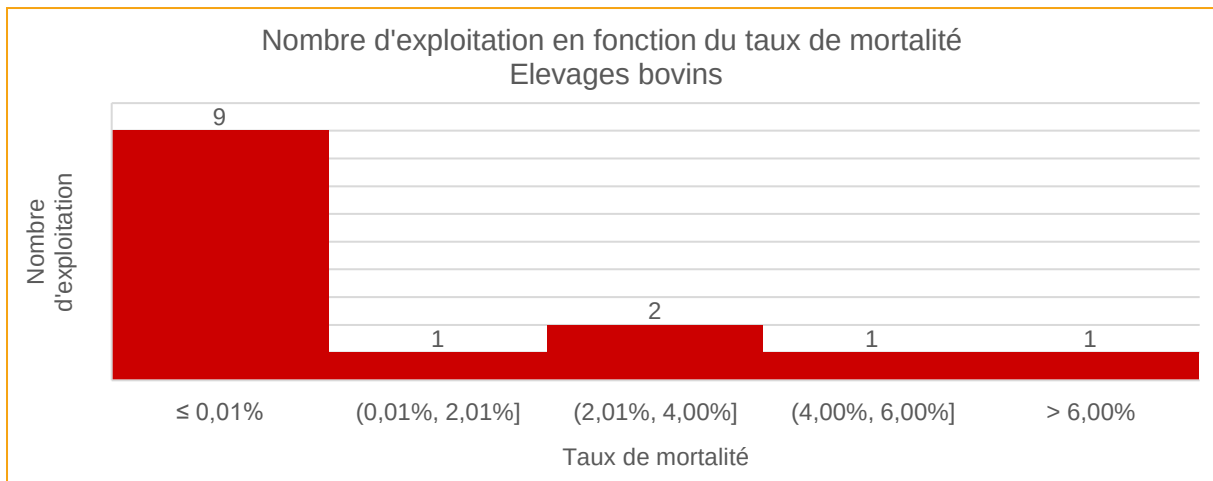
Les données révèlent une létalité particulièrement élevée chez les vaches en gestation (25 %) et chez les veaux (64 %), tandis que la maladie s'est avérée moins sévère chez les jeunes adultes, avec un taux de létalité de 5 %. Les taureaux affichent un taux de létalité élevé, mais cette donnée doit être interprétée avec prudence en raison de la taille réduite de l'échantillon (2 individus).

En plus de ces pertes, un taux d'avortement moyen de 41 % a été observé chez les vaches gestantes infectées, accentuant encore l'impact de la maladie sur les élevages.

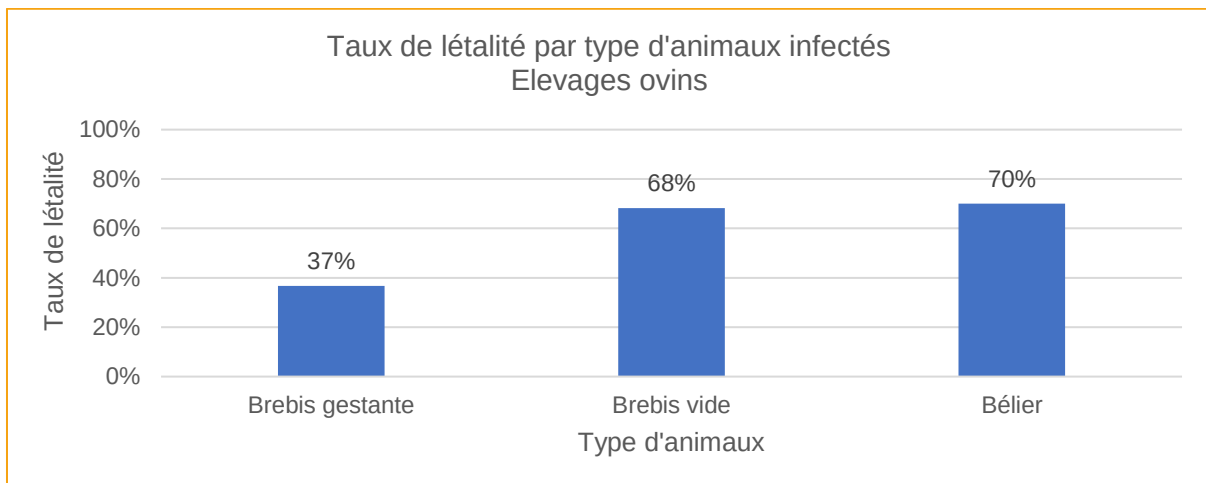


Le taux de létalité varie considérablement entre les exploitations. Sur les 35 exploitations étudiées, 21 n'ont enregistré aucun décès, tandis que 4 ont affiché un taux de létalité de 100 %, car un seul animal avait été déclaré touché par l'éleveur, et celui-ci est mort. Les 10 exploitations restantes ont présenté des taux de létalité compris entre 8 % et 75 %.

Le taux de létalité moyen pour l'ensemble de l'échantillon s'élève à 15 %.



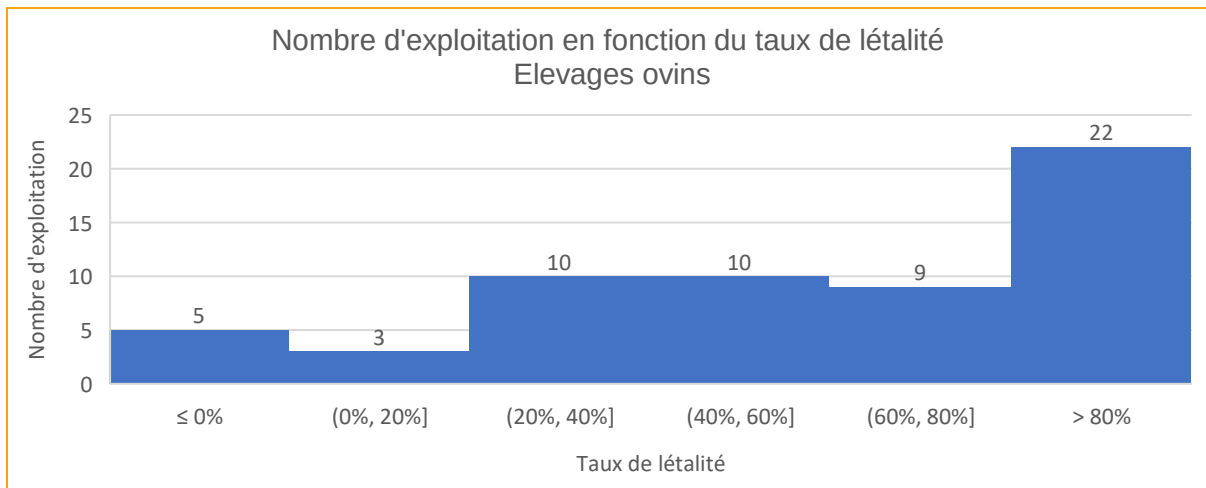
Pour les 13 exploitations dont la taille du cheptel adulte est connue, la mortalité moyenne est de 1 %. Parmi celles-ci, 9 n'ont enregistré aucune perte. La perte maximale observée dans ce groupe atteint 6,7 %.



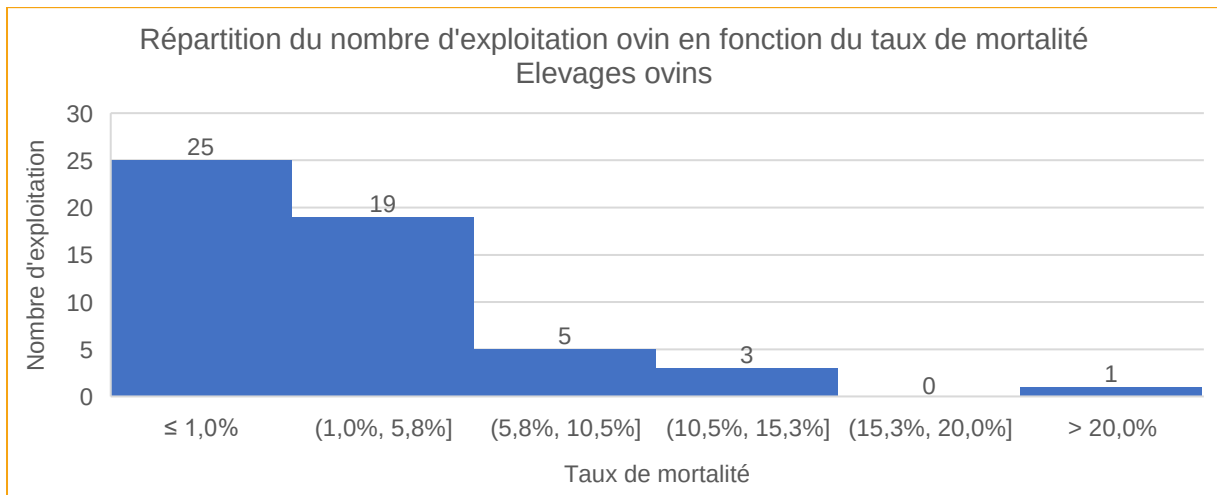
Dans les élevages ovins, le taux de létalité est particulièrement élevé, probablement parce que les éleveurs ont principalement identifié les brebis les plus gravement atteintes par la maladie. La létalité moyenne parmi les animaux infectés atteint 60 %. Les brebis vides et les béliers sont les plus touchés, avec près de 70 % de létalité.

La situation des béliers est préoccupante, d'autant qu'un nombre important d'entre eux étaient infectés. Le respect du ratio brebis/bélier lors des luttés d'automne a probablement été difficile dans les élevages affectés, ce qui risque d'entraîner une baisse de la fertilité et des agnelages pour le printemps 2025. De plus, la mort des béliers représente une perte considérable en termes de capital génétique pour les élevages.

Le taux d'avortement moyen observé dans notre échantillon s'élève à 30 %. En parallèle, bien que nous n'ayons pas pu quantifier précisément les pertes d'agneaux, celles-ci semblent également élevées. Certains éleveurs ont rapporté des pertes dépassant la moitié des agneaux lors du dernier agnelage. Ces pertes peuvent être directement liées à la maladie ou à des effets indirects, comme le manque de lait des brebis infectées ou leur mort.



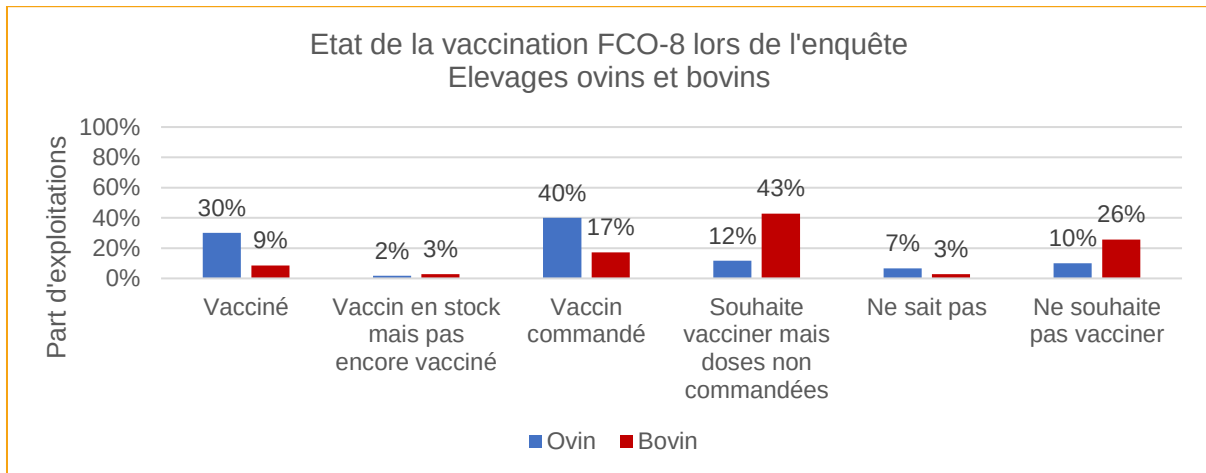
L'analyse de la répartition des exploitations en fonction de la létalité montre que, dans la majorité des cas, une brebis identifiée comme malade avait peu de chances de survivre malgré les soins prodigués. Seules 5 exploitations ont vu toutes leurs brebis infectées survivre à la maladie. Il s'agit d'exploitation où peu de brebis ont été infecté.



En termes de mortalité, les 50 exploitations pour lesquelles la taille du cheptel est connue présentent un taux de mortalité moyen de 2,9 %. Si, pour la moitié des exploitations, moins de 1 % du cheptel est mort, certaines ont enregistré des pertes bien plus importantes, atteignant jusqu'à 23 % du troupeau pour une ferme.

2.2. Etat de la vaccination sur le territoire

Lors de l'entretien nous avons interrogé les éleveurs sur l'état de vaccination de leur troupeau au moment de l'appel et les raisons de leurs choix.

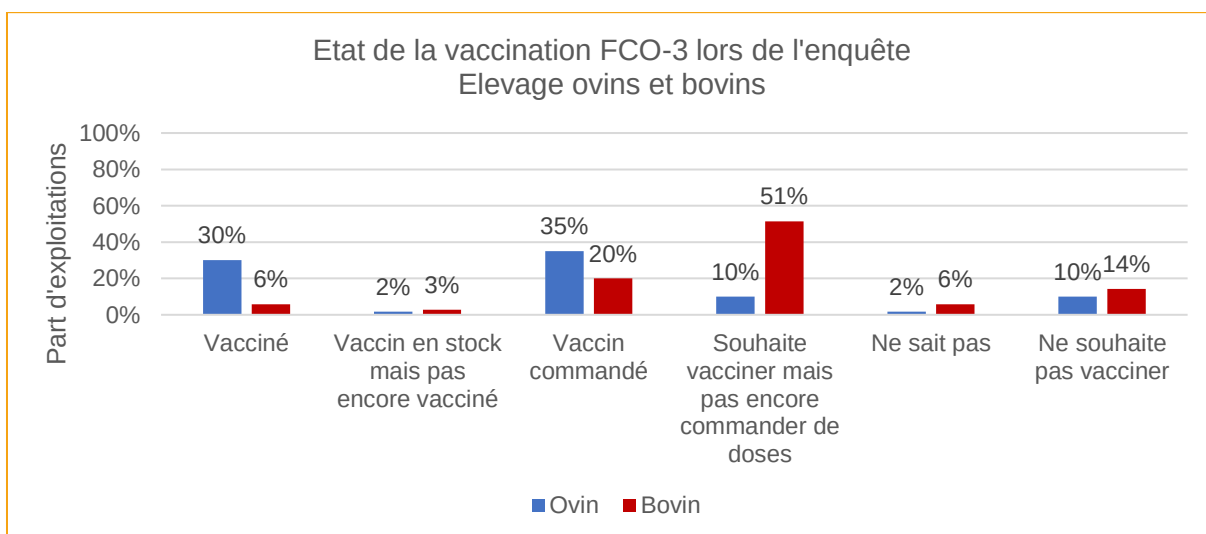


Concernant la vaccination contre la FCO-8, on constate que les éleveurs ovins ont été les plus nombreux à vacciner leurs troupeaux. Parmi eux, 30 % avaient déjà vacciné, 2 % disposaient du vaccin, et 42 % étaient encore en attente de réception après l'avoir commandé. Si certains ont initié la vaccination avant que leur troupeau ne soit contaminé, la majorité ne l'a fait qu'après l'apparition des premiers symptômes chez leurs animaux.

Chez les éleveurs bovins, la proportion de troupeaux vaccinés est plus faible, avec seulement 9 % ayant réalisé la vaccination et 3 % disposant des doses nécessaires. Par ailleurs, 17 % attendaient encore la livraison du vaccin.

Une part importante des éleveurs, soit 43 % des bovins et 12 % des ovins, souhaitaient vacciner mais n'avaient pas encore passé commande en raison de l'indisponibilité des doses ou d'hésitations liées à l'impact sanitaire et économique de la vaccination.

Enfin, 26 % des éleveurs bovins et 10 % des éleveurs ovins ne souhaitent pas vacciner, invoquant des raisons idéologiques ou des considérations économiques.



Pour la vaccination contre la FCO-3, on observe une situation similaire à celle de la FCO-8, à l'exception d'une légère tendance chez les éleveurs bovins à être davantage disposés à vacciner leurs troupeaux.

Lors de nos enquêtes, trois principaux facteurs expliquant le faible taux de couverture vaccinale sont fréquemment revenus dans les discours des éleveurs.

Tout d'abord, de nombreux éleveurs ont souligné un manque d'informations concernant l'utilisation du vaccin, notamment en ce qui concerne ses éventuels effets secondaires, comme son impact sur la fertilité des animaux. Cette méconnaissance complique la planification de la vaccination, entraînant des retards dans sa mise en œuvre, voire son abandon.

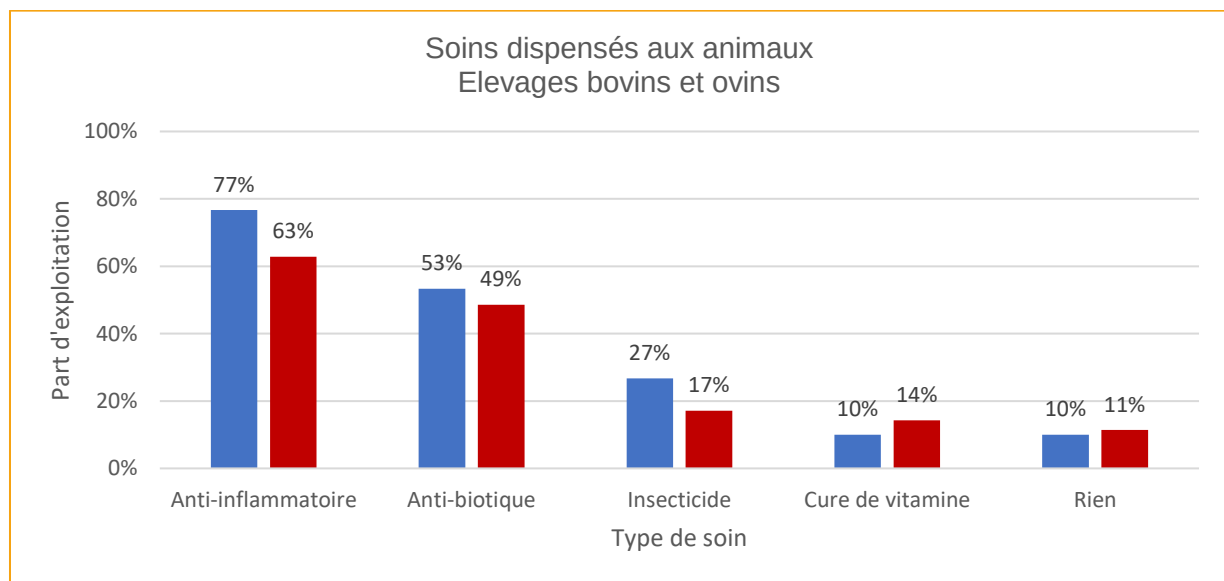
Ensuite, l'indisponibilité des doses de vaccin a découragé de nombreux éleveurs, les contraignant à repousser la vaccination à une date indéterminée ou à renoncer complètement à cette mesure.

Enfin, le coût économique élevé de la vaccination s'ajoute à des charges déjà importantes pour les exploitations. Certains éleveurs ont choisi de ne pas vacciner, espérant éviter la contamination, et n'ont envisagé la vaccination qu'après l'infection de leur troupeau ou de celui d'un voisin. D'autres, doutant de l'efficacité du vaccin, ont préféré assumer les pertes potentielles plutôt que d'engager les frais liés à l'achat des doses.

2.3. Impact socio-économique de la FCO-8 sur les élevages

2.3.1. Les soins dispensés par les éleveurs

Les premiers soins administrés aux animaux touchés par la FCO-8 ont concerné principalement l'aide à l'abreuvement et l'alimentation, le nettoyage des lésions et la surveillance de l'état général des animaux, et ont été appliqués par l'ensemble des éleveurs.



En outre, différents types de soins complémentaires ont été mis en place, avec des prévalences similaires entre éleveurs ovins et bovins. Parmi les soins les plus couramment utilisés, l'administration d'anti-inflammatoires, tels que la *Tolfine* ou l'*Anthalzen*, s'est avérée la plus fréquente. Les antibiotiques étaient souvent associés à ces anti-inflammatoires, et environ la moitié des éleveurs interrogés en ont utilisé, notamment la *Ténaline*. Certains éleveurs ont rapporté que ces traitements avaient semblé efficaces, permettant de sauver certains animaux, tandis que d'autres animaux sont malgré tout décédés.

D'autres éleveurs ont cherché à renforcer les défenses immunitaires de leurs animaux en administrant des cures de vitamines et minéraux, soit de manière préventive sur l'ensemble du troupeau, soit uniquement sur les animaux malades pour les aider à se rétablir.

Certains élevages ont également mis en place des traitements insecticides pour lutter contre la transmission de la maladie. Ces traitements ont pu être appliqués à l'ensemble du troupeau pour le protéger des piqûres lorsque la zone de contamination se rapprochait, ou uniquement sur les animaux infectés pour limiter la propagation au reste du troupeau.

Les coûts des soins varient de 200 € à 2000 €, en fonction des moyens employés et du nombre d'animaux traités.

Enfin, environ 10 % des éleveurs ont choisi de ne pas intervenir sur le troupeau ou les animaux malades.

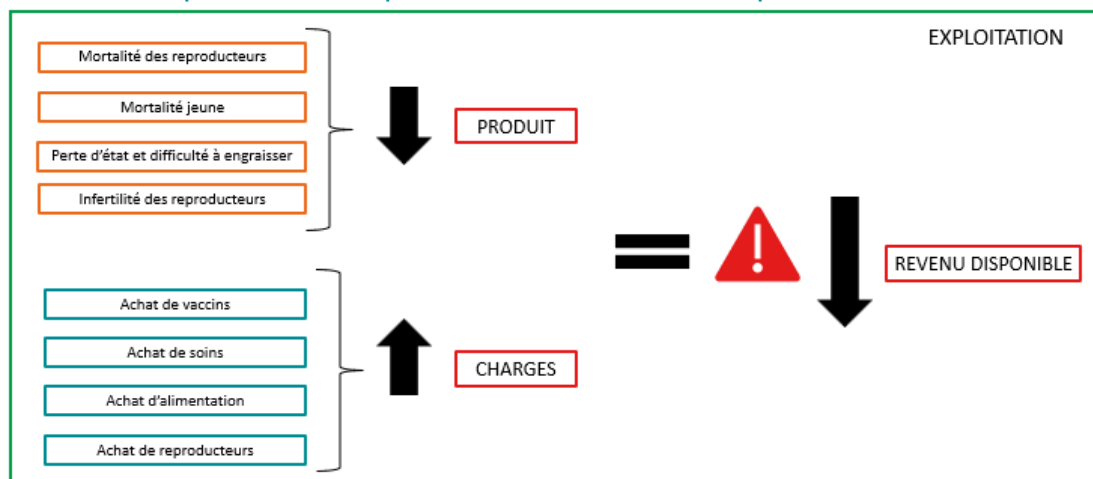
2.3.2. L'augmentation du travail lié à la FCO-8

Nous avons interrogé les éleveurs sur l'impact de la maladie sur leur travail et son organisation. Parmi eux, 91 % ont signalé une forte augmentation de leur charge de travail, principalement en raison des soins à apporter aux animaux malades, de la surveillance accrue du troupeau et des nettoyages intensifs des bâtiments.

À cela se sont ajoutées d'autres tâches ponctuelles mais chronophage, telles que les campagnes de vaccination et le rapatriement des animaux sur l'exploitation.

Il est important de noter que les contaminations sont survenues en période estivale, une période où le temps de travail lié aux soins des animaux est habituellement réduit, permettant de se concentrer sur d'autres activités essentielles au fonctionnement de l'exploitation. Le travail supplémentaire engendré par la FCO s'est donc cumulé à ces tâches saisonnières.

2.3.3. Impact économique de la FCO-8 sur les exploitations



La FCO aura un impact significatif sur la viabilité économique des exploitations. Sur le plan des produits, la production diminuera en raison de la mortalité des animaux, tant jeunes qu'adultes, de la baisse de la production laitière, de la perte d'état corporel des animaux, ainsi que des difficultés à ré-engraisser ceux destinés à la vente. Par ailleurs, la baisse de fertilité induite par la fièvre et la dégradation de l'état des reproducteurs pourrait réduire les naissances futures, entraînant un manque à gagner lié à la diminution des jeunes animaux disponibles à la vente.

Simultanément, les charges d'exploitation augmenteront. Cette hausse sera principalement due aux frais vétérinaires, incluant les vaccinations, les soins et les analyses, ainsi qu'aux

coûts liés à l'achat de reproducteurs pour compenser les pertes. S'ajouteront également les dépenses accrues en alimentation, nécessaires pour les animaux logés en bâtiment et pour restaurer leur état corporel.

Les équipes des réseaux de référence ovin et bovin de PACA ont réalisé des simulations sur plusieurs cas-types qui montrent des pertes d'EBE importante. Par exemple, pour un système d'élevage bovin viande de montagne humide producteur de broutard (CT4) qui serait touché par la maladie avec la 10% d'avortement et une baisse de poids, la perte d'EBE serait de 6 831€ soit 10% de l'EBE.

Pour un système d'élevage ovin viande de montagne traditionnel transhumant (MONSPE1) avec 3% de surmortalité global, 5% de surmortalité sur les agneaux ainsi que 20% de baisse de fertilité sur le prochain agnelage, la perte serait de 8 888€, l'EBE baisse de 22%.

Ces scénarios sont relativement optimistes, certaines exploitations sont touchées plus fortement comme notre enquête l'a montré. Pourtant l'impact sur l'EBE est déjà énorme, d'autant plus que les conséquences de la maladie vont perdurer sur deux ou trois années. Il est donc fort probable que pour des exploitations qui était déjà en difficulté, la FCO vienne mettre à mal la pérennité des systèmes.

2.4. Besoins signalés par les éleveurs

Les éleveurs touchés par la FCO ont exprimé des besoins variés pour mieux gérer les conséquences de la maladie et protéger leurs élevages :

- Un accès plus rapide aux vaccins, associé à une meilleure anticipation de leur disponibilité par l'État et les cliniques vétérinaires.
- Une prise en charge des deux vaccins (FCO-3 et FCO8).
- Une indemnisation des pertes directes et des coûts liés aux soins vétérinaires.
- Une réduction des délais et les coûts des analyses, notamment pour accélérer la mise en place d'un traitement ou du vaccin et pour faciliter la vente à l'étranger.
- Le déplacement obligatoire des vétérinaires sur les exploitations pour effectuer les prises de sang pour éviter de déplacer un animal malade
- Plus d'informations sur la maladie, notamment son impact à court et moyen terme sur la fertilité des animaux, et l'efficacité du vaccin, ainsi qu'un accompagnement renforcé pour les guider dans les dispositions à prendre face à cette crise.

2.5. Impact sur la filière ovine dans les Hautes-Alpes

La filière ovine était déjà dans un contexte difficile. La santé économique des exploitations avait été mise en difficulté suite à la flambée des prix des intrants post crise du Covid-19. La demande en agneaux a diminué mais les abatages ont diminué encore plus vite entraînant une augmentation rapide du cours des agneaux lourds et légers. En région PACA, les abattoirs ont dû diminuer leur volume fautes d'agneaux disponible localement.

L'épidémie de FCO-8 et bientôt de FCO-3 va perturber encore davantage la filière. Tout d'abord, la quantité d'agneaux à abattre localement va encore diminuer. En 2025, il y aura moins d'agneaux à naître à cause de la mortalité des mères et de la mortalité des agneaux, mais aussi de reproduction moins bien réussie à cause du manque de bélier ou de leur possible stérilité. Plus d'agneaux vont être gardé pour l'auto-renouvellement pour recapitaliser car les agnelles et béliers vont être plus rare sur le marché.

La maladie ayant touché toute la France, il est probable que ce scénario se reproduise sur l'ensemble du territoire. La demande en agneaux légers de PACA des grands centres d'engraissement du massif central va donc augmenter pour qu'ils puissent continuer à tourner, ce qui impactera encore davantage notre filière en réduisant l'offre en agneaux lourds locaux.

Conclusion

En conclusion, l'étude a montré que la fièvre catarrhale ovine a un impact considérable sur les élevages des Hautes-Alpes. Elle entraîne de très importantes pertes économiques liés à la mortalité des reproducteurs et des jeunes, à la perte d'état des survivants ainsi qu'à une augmentation des charges pour les éleveurs. La FCO remet en jeu la santé économique de beaucoup d'exploitation mais aussi celle des filières tout entières, notamment en ovins viande.

Les problèmes liés à la vaccination, la disponibilité des vaccins, et la gestion des symptômes ont été au cœur des difficultés rencontrées. Face à cette crise, les éleveurs appellent à un soutien accru, notamment par des mesures d'indemnisation, un accès facilité aux vaccins, et un accompagnement renforcé pour minimiser les impacts à court et long terme.

Publication réalisée par les techniciens du pôle élevage et pastoralisme de la CA05

Angélique ANDRIEU - 06 80 72 42 22 - angelique.andrieu@hautes-alpes.chambagri.fr

Julie BOYER - 07 89 20 46 91 - julie.boyer@hautes-alpes.chambagri.fr

Fabien DAVY - 06 85 26 15 06 - fabien.davy@hautes-alpes.chambagri.fr

Laurie ENRICO - 07 89 28 16 40 - laurie.enrico@hautes-alpes.chambagri.fr

Natalie GIRARD - 06 80 67 79 26 - nathalie.girard@hautes-alpes.chambagri.fr

Sébastien GUION - 06 80 67 99 88 - sebastien.guion@hautes-alpes.chambagri.fr

Elodie LAGIER - 06 80 67 99 12 - elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr

Dorian MEZEL - 06 77 63 19 37 - dorian.meizel@hautes-alpes.chambagri.fr

Aurore SARLAT - 06 74 77 49 62 - aurore.sarlat@hautes-alpes.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes - 2 Rue Paul Aubert - 05010 Gap

Janvier 2025

Etude réalisée par

Avec la participation de

Actions réalisées avec le soutien de

